



Renseignements Chèque-cadeau aventure

- 1- Les certificats d'Aventure Écotourisme Québec sont disponibles en coupures de 50 \$, 100 \$ et 150 \$. Des coupures selon un montant supérieur sont également disponibles sur demande.
- 2- Les chèques -cadeaux sont remis dans un emballage déjà prêt à offrir, ils peuvent vous être envoyés à vous ou directement au destinataire.
- 3- Ce chèque-cadeau peut être personnalisé en inscrivant le nom du donneur.
- 4- Des frais de 10 \$ (taxes en sus) sont applicables pour l'envoi par la poste avec demande de signature lors de réception. Veuillez noter que les délais de livraison sont d'environ de **3 à 5 jours ouvrables**.
- 5- Les chèques -cadeaux sont non taxables.
- 6- Les chèques -cadeaux sont non monnayables et non remboursables.
- 7- Modes de paiement acceptés : carte de crédit Visa, Mastercard et chèque de compagnie.
- 8- Les chèques -cadeaux sont valides pour une période de 18 mois, à partir de la date d'émission. Cette période ne peut être prolongée.
- 9- Les chèques -cadeaux sont acceptés chez les membres d'Aventure Écotourisme Québec participants au programme uniquement. Veuillez consulter la liste à jour des [membres participants](#) sur le site web.
- 10- Au moment de la réservation de votre activité, vous devez mentionner votre intention de payer par chèque-cadeau.
- 11- Au moment du paiement chez le membre d'Aventure Écotourisme Québec, la différence entre la facture et le chèque-cadeau doit être payée (s'il y a lieu).
- 12- Aucun remboursement ou échange lors de perte ou vol du chèque-cadeau.
- 13- Pour recevoir un bon de commande ou pour plus de renseignements, communiquez avec :

Pierre Boutin, GPB & Communication, pboutin@gpbcommunication.com
Téléphone : 514 574-3853

Aventure Écotourisme Québec
151, Boul. Ste-Rose, Laval (Québec) H7L 1L2
Téléphone : 450 661-2225, Extérieur de Montréal 1 866 278-5923
Télécopieur : 450 661-3884, info@aventure-ecotourisme.qc.ca